

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

.....

# SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE COLOMBIERS

Mercredi 11 janvier 2023 à 11H  
Salle du conseil municipal - Mairie de Colombiers  
Carrefour des Droits de l'Homme

.....



VILLE DE  
**Colombiers**  
Canal du Midi



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de l'Hérault



NOTRE ENGAGEMENT  
**C'EST VOUS**  
TOUT SIMPLEMENT

# SOMMAIRE

P.3

- **La Convention Territoriale Globale de Colombiers : un levier pour adapter et développer l'offre de services selon les besoins des familles**

P.4

- **Colombiers, une commune en pleine expansion qui implique une réflexion sur le développement des services aux familles**
- **Un partenariat fort entre la Caf de l'Hérault et la commune de Colombiers**

P.5

- **Annexe 1 : Les axes de développement des services aux familles présentés dans la Convention**

P.6

- **Annexe 2 : Le soutien financier de la Caf de l'Hérault pour l'accompagnement des familles sur le territoire Colombierain**

P.7

- **Annexe 3 : Contexte économique de Colombiers**

P.8

- **Annexe 4 : La Ctg en quelques mots**

## UN ÉVÉNEMENT EN PRÉSENCE DE :



### Caf de l'Hérault

*Bruno VIC, vice-Président du Conseil d'administration*  
*Thierry MATHIEU, Directeur*  
*Jeanne INGHEL, Agent de développement territorial*

### Mairie de COLOMBIERS

*Alain CARALP, Maire de la commune de Colombiers et Président de la Communauté de communes (CC) La Domitienne*  
*Maryse LACOMBE, 2ème adjointe – écoles et jeunesse*  
*Aurélie GRAND (ville), élue – médiathèque*  
*Dominique MAUGER (ville), Directeur Général des Services (DGS)*  
*Patrick MOLINA, responsable Maison des jeunes et chargé de*



## SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE COLOMBIERS

.....

**Ce mercredi 11 janvier à 11h00, Thierry Mathieu, Directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault (Caf), et Bruno Vic, Vice-Président du Conseil d'administration de la Caf, signeront avec Alain Caralp, Maire de la commune de Colombiers, la première Convention territoriale globale (Ctg) de services aux familles.**

.....

*Par cette convention, véritable « chapeau politique » des dispositifs et équipements dédiés aux familles, la Caf de l'Hérault et la commune entendent apporter aux familles du territoire une meilleure lisibilité des services qui leurs sont proposés.*

### La Convention Territoriale Globale de Colombiers : un outil incontournable pour la création et l'amélioration des services offerts aux familles

Levier pour adapter et développer l'offre de services selon les besoins des familles, la Convention Territoriale Globale (Ctg) **renforce les actions partenariales entre la Caf et les collectivités territoriales** et permet de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en direction des besoins actuels et futurs des familles. Elle constitue ainsi une feuille de route à suivre par ses signataires sur une période de 5 ans.

En l'occurrence, la Ctg de la commune de Colombiers, qui symbolise un nouveau pas dans un partenariat de plus de 15 ans avec la Caf de l'Hérault, sera signée le mercredi 11 janvier 2023 et couvrira la période de 2022-2026.

**La Ctg de Colombiers** axe sa politique familiale vers davantage d'équilibre entre l'offre actuelle de services et les besoins d'accueil des enfants et des jeunes, l'amélioration de la communication et la création de lien avec les parents et le développement des partenariats entre les acteurs impliqués dans les services de soutien à la parentalité.

## Colombiers, une commune en pleine expansion au service de ses habitants

La ville de Colombiers fait partie de la Communauté de Communes (CC) La Domitienne, qui compte 8 communes. Cette commune de 2500 habitants est située à l'Ouest de Béziers et jouxte la ville. Elle se situe sur un axe routier reliant Béziers à Narbonne, cette dernière pouvant être rejoint en 30min.

Le Canal du Midi passe à Colombiers, qui connaît un tourisme important. Les habitants de la ville travaillent en majorité dans d'autres communes (en particulier Béziers et Narbonne). La CC La Domitienne est en expansion, avec l'arrivée de nouvelles populations, du fait du foncier abordable et de la proximité de tous les services.



**504**  
enfants

**DONT 182 ENFANTS  
DE MOINS DE 3 ANS  
ET 48% DES ENFANTS  
ÂGÉS DE 10 À 17 ANS**

## Un partenariat fort entre la Caf de l'Hérault et Colombiers

Au cours des 15 dernières années, la Caf de l'Hérault a noué un partenariat de qualité avec la commune de Colombiers et la CC La Domitienne, dans le cadre des précédents Contrats Enfance et Jeunesse (CEJ) signés pour la période de 2018-2021. Ces dispositifs, qui établissent des objectifs communs entre la Caf et les collectivités territoriales, ainsi qu'un cofinancement pour les atteindre, ont permis l'optimisation de la politique de développement de services sur le territoire en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Aujourd'hui, il existe sur le territoire les services suivants :

### Petite enfance :

- Micro-crèche prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) à Colombiers ;
- Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à Colombiers ;
- 1 Relais petite enfance itinérant sur la CC Domitienne

### Enfance jeunesse :

- Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) matin-midi-soir ;
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) mercredis et vacances ;
- ALSH adolescents ;
- Ludothèque intercommunale (au sein de la médiathèque de Colombiers) ;

### Soutien à la parentalité :

- LAEP Bougeothèque intercommunal à Nissanez-Enserune ;
- Actions Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) portées par l'association Nouages (ateliers marionnettes parent-enfant, journal parent-enfant, journée parentalité).

## ANNEXE 1

### Les champs de développement des services aux familles présentés dans la Convention

La ville de Colombiers et les services de la Caf de l'Hérault ont défini des objectifs communs en matière de développement des services aux familles sur les champs de la petite-enfance, l'enfance-jeunesse, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

La Caf apporte une expertise reconnue sur ses champs d'intervention par sa connaissance du cadre réglementaire, son analyse des « données allocataires » et des caractéristiques du territoire.

#### Petite-enfance

- Veiller à l'équilibre entre offre et besoins d'accueil du jeune enfant ;
- Observer chaque année l'état de l'offre et de la demande afin d'anticiper les besoins éventuels.
- Améliorer la communication autour du RPE pour les parents et assistantes maternelles.
- Développer les partenariats :
- Renouer le partenariat avec la médiathèque ;
- Nouer un contact régulier avec la micro-crèche, inviter la micro-crèche aux COPIL Ctg.
- Créer un parc public à destination du jeune enfant.

#### Enfance-jeunesse

- Maintenir la qualité d'accueil, reprendre un fonctionnement mis à mal par la période Covid, répondre aux besoins en accueils de loisirs ;
- Reprendre le fonctionnement habituel des ALP ALSH : Ateliers culturels, sportif et artistiques / Travail en lien avec les associations locales ;
- Relancer les activités portées par et pour les adolescents ;
- Proposer des temps ludothèque plus nombreux ;
- Envisager l'ouverture des ALSH en août et la réduction du nombre de séjours.

- Développer le partenariat entre les acteurs ;
- Renouer le contact avec l'école (nouvelle direction à compter de septembre 2022) ;
- Co-construire le programme commun avec la médiathèque.
- Faire du lien avec les parents :
- Proposer un temps/lieu d'échange avec les parents.
- Créer un pumtrack.

#### Soutien à la parentalité

Identifier les besoins des parents, développer des actions en fonction des besoins :  
Au regard des besoins, proposer la mise en place d'un CLAS si pertinent ;  
Au regard des besoins, proposer un Café des Parents trimestriel se déroulant au centre de loisirs ;  
Développer les actions parent-enfant au sein de la ludothèque.

Identifier et communiquer autour des dispositifs existants (LAEP, actions parentalité association ou ludothèque...)  
Réfléchir, en concertation avec les acteurs du territoire et l'existant, la création d'un LAEP sur la commune (ou permanence LAEP interco).





## ANNEXE 2

.....

### Le soutien financier de la Caf de l'Hérault pour l'accompagnement des familles sur le territoire Colombiérain

Les équipes de l'action sociale de la Caf de l'Hérault accompagnent la ville dans la création des services aux familles. L'organisme accorde également des aides financières afin d'en assurer le bon fonctionnement.

#### 1. Les aides au fonctionnement

En 2021, la Caf de l'Hérault a versé **121 451€** d'aides au fonctionnement des structures d'accueil petite-enfance et enfance-jeunesse existants sur le territoire (« prestations de services » et de « bonus territoire CTG »).

#### 2. Les aides à l'investissement

Depuis 2018, le montant des aides à l'investissement pour la création de nouvelles structures versées s'élève à **51 041€**.

#### 3. Les prestations légales versées aux allocataires colombiérains :

En 2021, la Caf de l'Hérault a versé près de **2 504 832 €** de prestations légales aux 505 allocataires du territoire colombiérain.

## ANNEXE 3

### Contexte socio-économique de Colombiers



**36 %**

des allocataires **colombiérains** sont **en couple avec enfant(s)** (contre 26% au niveau départemental)

**52 %**

des **parents** issus des familles allocataires colombiéraines **sont actifs** (contre 47% au niveau départemental)



**33%**

**DES FAMILLES ALLOCATAIRES VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ**

soit 5 points de moins par rapport au pourcentage départemental

#### ALLOCATIONS FAMILIALES

**33 %**

des allocataires de Colombiers perçoivent les allocations familiales contre 27% au niveau du département, soit un écart de 6 points

#### RSA

**10 %**

des allocataires **de Colombiers** bénéficient du Rsa contre 14% au niveau départemental soit une différence de 4 points

#### ALLOCATION AU LOGEMENT

**23 %**

des allocataires **de Colombiers** sont bénéficiaires des allocation au logement contre 35% au niveau du département, soit une différence de 12 points



## ANNEXE 4

### La Ctg en quelques mots

La Convention territoriale globale (Ctg) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la Ctg, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la Cnam, la Msa, Pôle emploi, etc. Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc, en fonction des besoins du territoire.

La Ctg facilite le développement des services aux familles mais elle permet aussi de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.

Bien sûr, le plan d'actions défini dans la Ctg s'articule avec d'autres et prend naturellement sa place dans des contrats qui portent des dimensions globales sur le territoire comme le contrat de ville, le contrat de ruralité, le contrat de relance et de transition écologique, le projet éducatif de territoire, etc.

### Quels engagements financiers associés ?

Pour développer les services aux familles et soutenir la coopération entre les acteurs, il existe plusieurs leviers, dont :

- Le bonus "territoire Ctg", qui soutient le fonctionnement des services aux familles et encourage leur développement à travers des crèches, accueils de loisirs, relais petite enfance, Laep, ludothèques, etc ;
- Un co-financement des dépenses de diagnostic, d'ingénierie et des fonctions de coopération sur le territoire.





## CTG

### LES OUTILS

Contrat enfance et jeunesse (Cej)  
Prestation de service unique (Psu)  
et les bonifications  
Fonds nationaux à l'investissement  
Fonds locaux à l'investissement  
...

### L'ENSEMBLE DES THÉMATIQUES

Petite enfance  
Enfance et jeunesse  
Parentalité  
Animation de la vie sociale  
Accès aux droits sociaux  
Logement

## LES SERVICES AUX FAMILLES

Établissement d'accueil jeunes enfants (Eaje)  
Relais assistants maternels (Ram)  
Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)  
Accueil de loisirs périscolaire (Alp)  
Les dispositifs de soutien à la parentalité  
(Médiation familiale par exemple)

Centre social, Espace de Vie Sociale (Evs)  
...